Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 5

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Familles en mutation ou l'éternel féminin

La famille change, c'est sûr, et le rôle qu'y jouent les femmes aussi. Elles gardent cependant le quasi-monopole des responsabilités dans le domaine du relationnel.

(srl) – Tout a été dit partout, au cours des premiers mois de 1994, Année internationale de la famille, sur les mutations de l'institution familiale contemporaine: remise en question (relative!) des rôles traditionnellement liés au sexe dans le couple et du rapport d'autorité dans la relation parents-enfants; privatisation des valeurs familiales; augmentation du nombre des divorces et multiplication de nouvelles configurations familiales (familles monoparentales et recomposées); modification des relations économiques traditionnelles à l'intérieur de la cellule familiale, fragilisation des femmes en cas de dissolution de cette cellule, nouveau rôle de l'Etat.

Femmes suisses n'a pas attendu cette année officielle pour aborder tous ces thèmes dans ses colonnes, notamment dans la perspective de la situation des femmes. Nous y revenons, à la fin de ce dossier, par le biais d'une synthèse sur la lente évolution de la politique familiale en Suisse. Mais cette fois, nous avons choisi de consacrer la partie principale de notre dossier à un aspect dont nous n'avons jusqu'ici trouvé mention nulle part: la permanence, à travers les multiples mutations de la famille contemporaine, de la fonction de pivot relationnel qu'y joue la femme.

Notre manière à nous de rappeler que l'arbre du changement ne doit pas cacher la forêt de ce qui ne change pas.

Un soir, dans la deuxième moitié du mois de mars, Barbara et Sabine se parlent au téléphone. Toutes les deux dans la quarantaine, toutes les deux professionnellement actives, toutes les deux riches d'intérêts dans les domaines culturel, social et politique, elles n'ont pas pour habitude de limiter leurs échanges aux problèmes de gestion du quotidien. Mais ce soir-là – est-ce le printemps? – c'est comme un trop-plein qui leur vient aux lèvres.

Barbara envisage de faire une escapade de trois jours au Tessin avec son mari pendant les vacances de Pâques. Elle cherche des adresses d'hôtels – c'est toujours elle qui organise les voyages, ainsi que, du reste, les sorties au spectacle et les repas avec des amis: son mari ne possède tout bonnement pas d'agenda privé, et s'en remet à elle pour les programmes familiaux.

Ils partiront la semaine après Pâques: le jour de Pâques, en effet, Barbara a invité sa mère, veuve, et ses beaux-parents. Le frère de son mari et sa femme seront là également. Barbara s'apprête à déployer des trésors de diplomatie pour éviter que la conversation ne tombe sur le sujet hautement litigieux que constitue la location du chalet à la montagne, propriété commune de la famille.

Mais avant, Barbara et son mari espèrent qu'ils auront pu se rassurer quant à la santé de leur fils aîné, qui accuse depuis plusieurs jours de mystérieux maux de tête. Barbara a déjà fait plusieurs téléphones, pour l'instant sans résultat, pour obtenir un rendez-vous chez le spécialiste que le médecin de famille lui a conseillé. Il a fallu aussi écrire des mots d'excuse aux professeurs, et surtout calmer patiemment, plusieurs fois par jour, l'inquiétude et la mauvaise humeur du principal intéressé.

Sabine, elle, sort d'un rendez-vous chez la logopédiste avec sa fille cadette. L'orthodontiste estime en effet nécessaire, pour la bonne réussite du traitement, que la jeune fille apprenne à mieux placer sa langue. L'adolescente manque d'enthousiasme: ces jours, elle est surtout préoccupée par l'opposition de son père à un programme de vacances estivales qui lui tient à cœur. Sabine a invité son ex-mari à dîner pour le lendemain, et se propose de faire le maximum pour médiatiser le conflit et pour le faire aboutir à un compromis. Mais il faut à présent qu'elle raccroche, et qu'elle téléphone à sa belle-sœur, qui vient de perdre son travail. Sabine a pris quelques contacts dans son propre milieu professionnel, et est à même de lui suggérer une ou deux pistes de recherche. La conversation durera certainement longtemps, car la belle-sœur est au fond du trou...

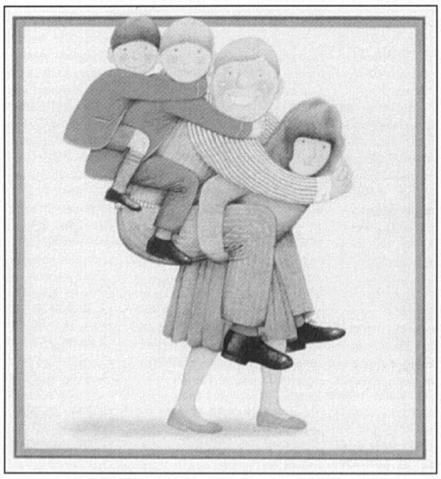

L'organisation familiale a longtemps reposé sur les épaules de la femme. Qu'en est-il aujourd'hui? (Source: Schritte ins Offene)

Entretenir les liens

Dans l'avant-propos d'un ouvrage intitulé *La famille: Transformations récentes* (La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux No 685, 1992), le sociologue français François de Singly note que l'un des pièges dont doit se garder la recherche dans le domaine de l'évolution de la famille est «l'inattention, fréquente dans les bilans, aux faits sans modification importante. Tout se passe, ajoute-t-il, comme si on ne savait que faire de la stabilité dans les sociétés contemporaines.»

Pour illustrer ce phénomène de permanence de certaines caractéristiques du fonctionnement familial à travers les mutations qui l'ébranlent dans le contexte contemporain, le sociologue invoque le partage du travail domestique entre les conjoints: «L'extension du travail professionnel des femmes compte-t-elle plus que le fait qu'elles doivent toujours effectuer l'essentiel du travail domestique?»

Question pertinente! Et pourtant, il existe un domaine où l'immuabilité des rôles sexuels dans la famille est peut-être encore plus flagrante que dans celui des travaux ménagers proprement dits: c'est le domaine des activités relationnelles (mise en relation des membres de la famille entre eux, relations de la famille en tant que telle avec le monde extérieur). C'est ce que confirme, par exemple, Caroline, 45 ans, pharmacienne, mariée, deux enfants de 13 et 16 ans.

«On m'envie un mari exceptionnel pour son attachement à sa famille et pour sa participation aux travaux ménagers. Mais il y a une tâche qu'il me laisse royalement, c'est celle de «ministre de la communication, de la culture et des relations sociales!

»Sans moi, notre vie sociale serait un désert. Non pas que mon mari n'ait pas de plaisir à rencontrer nos amis! Mais il rechigne à prendre du temps pour organiser, anticiper, téléphoner... Sans moi, il y aurait des anniversaires oubliés, des tables sans fleurs, des cheminées sans feu.

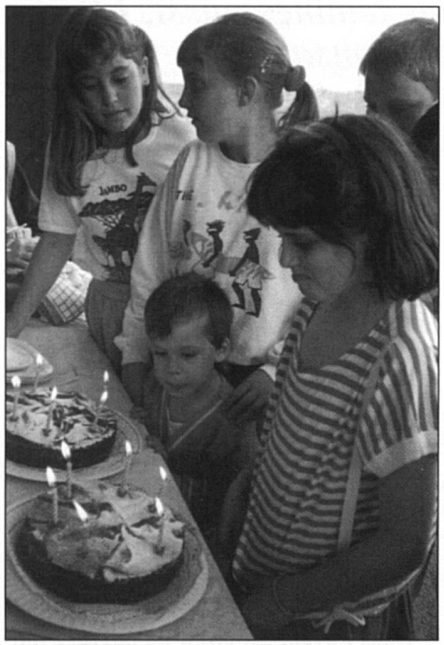

Sans la vigilance de la mère, que d'anniversaires oubliés, que de tables sans fleurs, de cheminées sans feu...

»C'est moi qui m'occupe d'écrire des mots d'amitié lors des naissances, d'anniversaires, de mariages et surtout de deuils dans l'entourage. Et c'est encore moi qui téléphone et qui fais des visites lorsque des proches sont atteints par la maladie, alors que mon mari invoque le manque de temps, la peur de déranger ou une certaine allergie au milieu hospitalier!

»Encore un exemple, dans un autre domaine: l'été dernier, c'est moi qui ai tout organisé pour un échange linguistique entre notre fille et une autre jeune fille. Et dans la famille de cette dernière, c'est aussi la mère qui a été ma partenaire dans la communication. C'est nous, les deux mères, qui nous sommes intéressées au style de vie de la famille d'accueil et qui avons donné des conseils aux jeunes pour les aider à s'adapter à une autre culture, c'est nous qui avons pensé aux échanges de cadeaux...

»Je crois que les femmes jouent un rôle de médiatrices face à la vie et à la mort. Elles ont un sens des relations humaines et en particulier de la solidarité féminine qui leur permet de mieux entretenir que les hommes la vie sociale et affective.»

La courroie de transmission

Marie-Claire, 42 ans, employée de bureau à mi-temps, trois enfants, insiste quant à elle sur son rôle de médiatrice entre son mari et ses enfants. *«Je fais fonction de courroie de transmission, racontant au père ce que les enfants m'ont déjà raconté et qu'ils n'ont pas envie de répéter. Et je calme le jeu quand mon mari oublie ou confond des événements concernant les enfants, ce qui les déçoit ou les irrite.»*

Lors des repas avec la famille élargie, Marie-Claire va jusqu'à préparer des sujets de conversation qui intéressent tout le monde et qui mettent en valeur chacun, en particulier pour arriver à garder autour de la table des adolescents qui ne souhaitent que s'esquiver! Et c'est encore elle qui favorise le maintien des relations entre les enfants et les grands-parents qui vivent à l'étranger: *«Bricolages de Noël, téléphones et petits mots... mon mari n'y pense pas!»*

Les activités de médiation ne cessent pas quand les enfants quittent la maison. Ainsi Marina, 55 ans, au foyer, deux filles mariées, non seulement garde trois jours par semaine le fils de sa fille cadette mais s'attache à rasséréner sa fille aînée, qui a appris qu'elle ne peut pas avoir d'enfants. Elle parle longuement avec cette dernière pour l'aider à faire le deuil de la maternité, et favorise en outre, chez elle et en sa présence, les rencontres entre la tante et son neveu, rencontres qui sont source d'apaisement.

Professionnellement actives ou pas, les femmes semblent continuer imperturbablement, dans la société contemporaine, à jouer leur rôle d'anges gardiens des rela-

Comme le filet des acrobates...

Monica a 50 ans. Elle a quatre enfants. Pour elle, le rôle des femmes est avant tout de transmettre une langue et une culture. Monica a fait ses classes primaires et secondaires au Tessin. Elle a ensuite suivi l'Ecole des beaux-arts et l'Ecole normale de Zurich. Ses parents sont suisses alémaniques, son mari tessinois. *«J'ai lutté pour qu'on parle italien à la maison. Mon mari n'y tenait pas vraiment. A l'école, les enseignants estimaient que le bilinguisme était un handicap. J'ai tenu bon. Je ne pouvais pas imaginer parler tendrement à mes enfants ou les gronder dans une autre langue que la mienne.»*

Le rôle des femmes s'inscrit dans le courant des cultures et des générations. Monica se souvient de sa grand-mère paternelle qui vivait dans une grande ferme du canton de Saint-Gall. *«Elle avait quatorze enfants et régnait en maîtresse femme sur la famille et les domestiques. Tout le monde reconnaissait ses compétences. On s'adressait à elle; on allait la trouver pour se confesser, raconter ses peines et ses joies, demander conseil. Elle était source de savoir. Elle connaissait, par exemple, les vertus curatives d'un grand nombre de plantes. A table, quand tout le monde était installé, c'était elle qui disait la prière dans un silence total. Elle se servait la première. On la respectait.»*

Quand elle compare sa vie à celle de sa grand-mère, Monica a l'impression que son rôle est effrité, émietté, sans véritable consistance ni reconnaissance. Se mettre à table, c'est souvent se dépêcher, ou apaiser des disputes.

Il y a les horaires de classe à respecter, les devoirs à faire. *«Il faut sans cesse parer au plus pressé. Quand les enfants étaient petits, je me sentais parfois mourir à l'intérieur de moi-même. Ma survie était au dehors. Je m'occupais alors d'une classe d'enfants clandestins. Je montais des pièces de théâtre, je faisais des expositions.»*

L'image qu'elle a d'elle-même est celle du filet qui assure la sécurité des acrobates. *«Pendant la petite enfance, il faut jouer ce rôle de filet. C'est difficile, épuisant parfois. Il y a cette accumulation des choses du quotidien, de ces petits riens qui font qu'au terme d'une journée on a parfois l'impression de n'avoir rien fait. Pourtant il fallait être là. Il y avait les devoirs à réviser, les cahiers à recouvrir, un enfant à conduire chez le pédiatre. Toutes ces tâches paraissent dissociées.»*

Pour Monica, la femme est un pilier du temps. Comme les roches sédimentaires, elle garde en mémoire les couches de la vie. *«Le rôle des femmes se compare à celui du fil d'un collier. Invisible, discret mais solide, car s'il casse, tout s'en va. La vie des femme c'est aussi la lente construction d'une stalagmite. Les gouttes de la vie quotidienne tombent une à une à un rythme régulier. Gouttes des tâches répétées qui, finalement, prennent corps car elles se sont accumulées lentement au fil du temps. On fabrique cette stalagmite sans en avoir véritablement conscience.»* La femme est celle qui se souvient. Comme Marie, elle passe et repasse les choses en son cœur. Elle est la mémoire de la vie d'une famille.

Simone Forster

tions familiales. Un rôle qui est même devenu, de nos jours, plus important qu'autrefois pour l'équilibre familial, dans la mesure où les valeurs du privé et de l'affectif y occupent une place croissante. Mais lors de notre recherche de témoignages, nous avons pu constater que les plus féministes et les plus émancipées ont quelque réticence à s'exprimer ouvertement sur cette fonction de type traditionnel qu'elles assument sans en tirer de fierté particulière.

Tout au contraire, Natalia, 34 ans, Portugaise et femme de ménage à Genève, se sent valorisée par ses responsabilités de médiatrice. Devenue mère célibataire, dans son pays, à l'âge de 19 ans, d'une fille âgée aujourd'hui de 15 ans, elle a confié cette dernière à sa mère lorsqu'elle est venue travailler en Suisse. Aujourd'hui mariée à un Portugais de Genève avec lequel elle a eu un petit garçon, elle s'efforce de gérer au mieux une situation complexe où s'entremêlent tensions personnelles et conflits culturels.

D'une part, Natalia fait fonction d'intermédiaire, à distance, au moyen de longs téléphones, entre sa mère et sa fille, soutenant cette dernière dans ses aspirations d'indépendance, alors que sa grand-mère veut lui imposer une éducation de type traditionnel; d'autre part, elle prend en charge – toujours grâce au téléphone – l'information sur sa nouvelle famille à l'intention des parents de son mari, ce que ce dernier néglige de faire! *«S'il n'y avait pas les femmes pour se donner des nouvelles entre elles, on ne saurait presque plus rien de la vie des uns et des autres...»*

La situation de Natalia, bien qu'elle soit un peu particulière à cause de la distance, nous amène tout droit à nous poser la question de l'évolution du rôle relationnel des femmes dans les réseaux familiaux à plusieurs noyaux, qui se multiplient dans la société contemporaine. Que se passe-t-il

Celle par qui la vie circule

Blanche à 85 ans. Elle est le véritable ciment de sa famille. C'est elle qui maintient les contacts entre les générations. Elle organise les fêtes de Noël, de Pâques et les anniversaires. Sa maison est pleine de souvenirs. Dans ses tiroirs s'entassent, pêle-mêle, les dessins de ses enfants et petits-enfants, les bricolages scolaires, les collages, les découpages, les jolis cailloux, les mille petites choses de la vie.

«Mes petits-enfants ouvrent souvent ces tiroirs. Ce sont pour eux de véritables trésors. Une de mes petites-filles est biologiste. Il y a là son premier herbier d'enfant. Quand elle vient, elle vérifie toujours s'il est bien à sa place. C'est une partie d'elle-même qui doit demeurer là, dans ce tiroir, comme un gage de sécurité.»

La vie n'est pas confinée dans les tiroirs; elle germe, elle jaillit, elle fleurit dans le jardin. *«Mes enfants et petits-enfants m'apportent des oignons, des graines ou des plantons. J'en prends soin. Chacun sait où se trouvent ses fleurs, son arbuste ou son rosier. Mon rôle, c'est de transmettre le goût de la vie, de la nature, le respect des premières violettes. J'ai toujours été en forêt avec mes enfants et mes petits-enfants. Je leur ai montré les petites fleurs rouges des noisetiers, les coins des chanterelles. Aujourd'hui, je ne peux plus aller dans les bois. Mes petits-enfants m'apportent parfois quelques fleurs sauvages.»*

Il arrive que les gens s'arrêtent au cours de leur promenade et admirent le jardin. Blanche les invite à boire le thé. Elle leur offre un bouquet de fleurs. Parfois, elle reçoit une carte postale signée de noms inconnus. *«Ce sont mes visiteurs qui me font signe. Ça me fait plaisir et je me dis qu'ils ont eu du plaisir eux aussi.»*

Ouvrir sa porte est une tradition. *«J'ai grandi dans une famille paysanne. Nous étions neuf enfants. On respectait des rites, ceux de la table, par exemple. Il y avait chez nous l'assiette du pauvre. Mon père invitait des gens de passage à manger. Arrivaient parfois des vagabonds qui mangaient bruyamment leur soupe. Nous, les enfants, on se poussait du coude, on riait sous cape. Ma mère nous regardait sévèrement. On cessait tout de suite. Un jour, après un incident de ce genre, au moment de la vaisselle, ma mère nous a dit: ‹On n'a aucun droit de rire des autres, ni de les juger. Vous ne savez rien de la vie de cet homme, qu'est-ce qui vous permet de rire?› Je revois exactement cette scène. J'en ai été profondément marquée.»*

Pour Blanche, le rôle essentiel des femmes est celui de la transmission du respect de la vie. *«Ce qui me peine aujourd'hui, c'est l'intolérance de la société, surtout à l'égard des enfants. Lorsque nous étions enfants, nous devions aider aux travaux de la ferme, mais nous étions libres de nos jeux. La rue était à nous. Aujourd'hui, cet espace est réservé aux voitures. La rue de mon enfance est devenue vide, sans vie, sans odeurs, sans jeux. Les enfants sont étudiés par des psychologues, mais on ne les laisse plus vivre. Ils manquent souvent de gaieté.»*

L'âge permet certes une plus grande liberté d'expression, mais *«il faut aussi écouter, beaucoup écouter, donner de soi sans jamais le faire remarquer.»*

Simone Forster

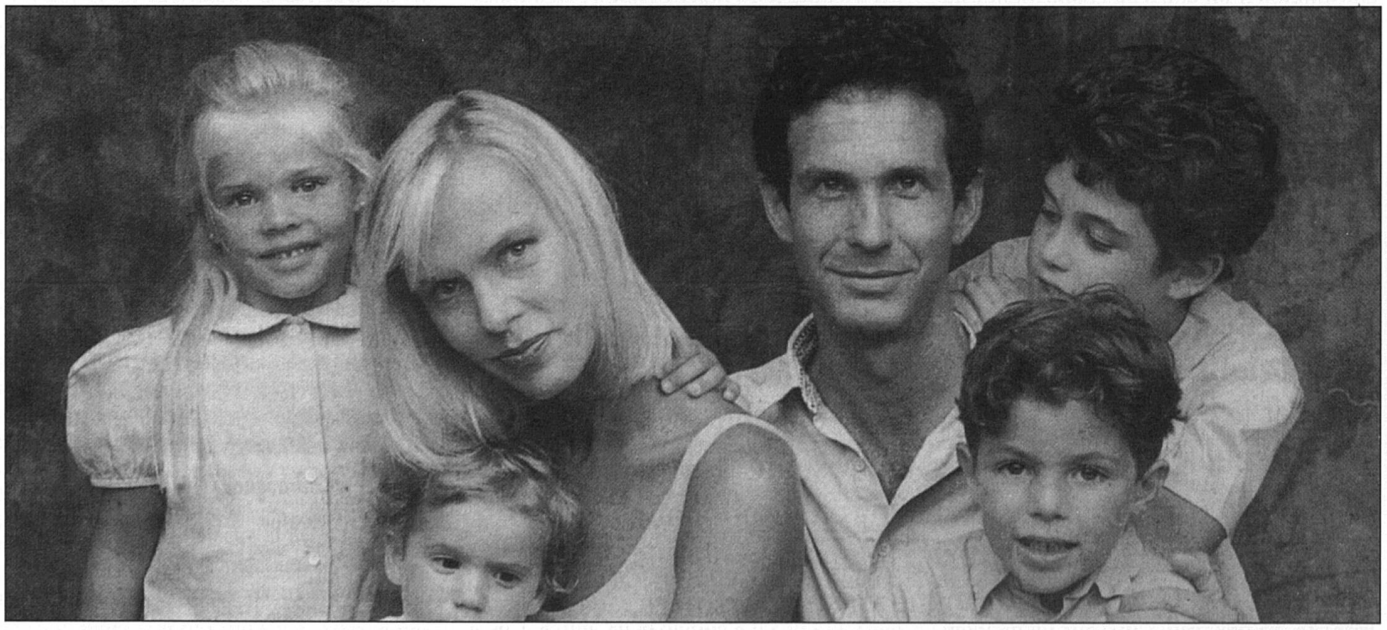

Dans les familles recomposées, où la femme cohabite avec les enfants de son nouveau conjoint, elle assume son rôle relationnel au même titre que dans une famille de type classique. (Source UNI Lausanne)

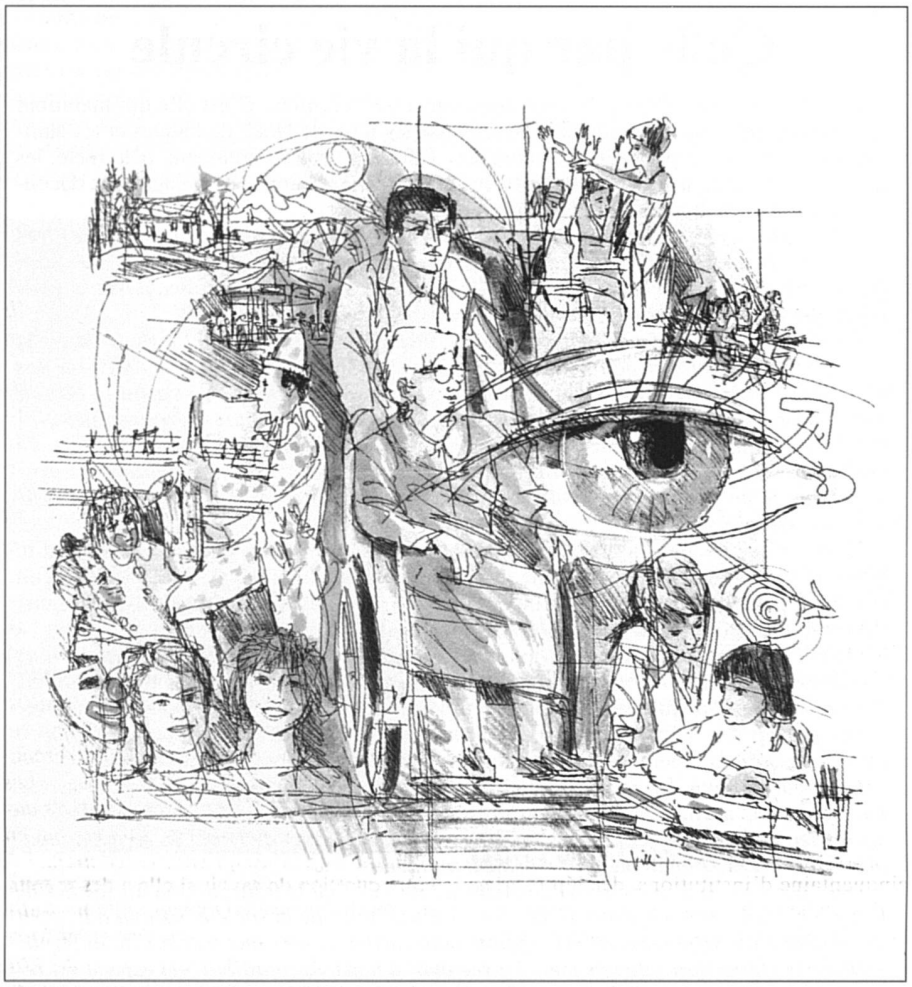

Assumer un rôle relationnel, c'est avoir l'œil à tout, au-delà des murs de la maison.
(Source: *Les cahiers de la famille* N°6, édités par Pro-Familia et proposant une «Charte de la famille». Pro-Familia Suisse, Laupenstrasse 45, 3001 Bern, tél. (031) 381 90 30).

lorsque les femmes se retrouvent au centre de deux ou plusieurs configurations familiales distinctes, notamment en cas de reconstitution d'un nouveau couple dont l'un ou l'autre membre, ou les deux, ont des enfants d'un premier mariage?

D'après les témoignages que nous avons pu recueillir, et qui n'ont évidemment rien de représentatif, une ligne de partage assez nette sépare l'attitude des femmes qui cohabitent avec des enfants issus d'unions différentes et celle des femmes qui ne sont pas confrontées à ce type de partage quotidien. Les premières, qui ont choisi de reconstituer une structure familiale proprement dite, assument leur rôle relationnel au même titre que les mères de famille de type classique; les autres, en revanche, ne s'y identifient plus totalement. Le meilleur exemple de la première situation est celui de Céline, 37 ans, maîtresse de sport n'exerçant plus sa profession que sporadiquement. Céline a eu deux filles (actuellement âgées de 14 et 12 ans) lors d'un premier mariage. Divorcée et remariée avec le père d'un garçon de 10 ans, elle a eu avec ce dernier un fil actuellement âgé d'un an. Les quatre enfants vivent au foyer de Céline, qui s'investit pleinement dans la gestion de cette constellation complexe.

«Il y a les disputes où sortent des phrases du type: ‹Ton père, je m'en fiche!› ou ‹Ma mère ne fait jamais comme ça!›. Il y a les difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale (‹T'es pas ma mère!›, ‹T'es pas mon père!›). Il y a l'éducation différente reçue par les enfants en matière de culture, d'ouverture au monde, de rapport à l'argent...

»Heureusement, j'ai un tempérament plutôt dynamique et je crois à cette nouvelle famille. Mais il est vrai que je dois déployer des trésors de patience pour concilier les différents points de vue et écouter les besoins de chacun. Je dois aussi jouer plusieurs rôles simultanément, jeune mère, mère d'adolescentes, belle-mère...»

Last but not least, Céline relève aussi l'investissement qu'elle consent pour nouer et approfondir les relations avec l'entourage de son nouveau mari, tout en maintenant ses relations familiale et amicales à elle. *«J'y vais petit à petit, car c'est délicat!»*

Contrairement à Céline, Ariane n'a jamais vécu avec les filles de son deuxième mari, qu'elle a épousé après être devenue veuve. Avec cet homme, elle a eu deux enfants, et elle en a adopté deux autres. Elle a aujourd'hui 54 ans et ses quatre enfants ont entre 14 et 20 ans. N'exerçant pas d'activité professionnelle, elle s'est entièrement consacrée à leur éducation. Mais les filles du premier mariage de son mari (aujourd'hui adultes) sont toujours restées pour elle des étrangères: pendant toute l'enfance de ses propres enfants, elles ne sont jamais venues à la maison. *«Ce n'est pas faute de les avoir invitées, mais ça créait trop de problèmes...»*

Des problèmes qu'Ariane n'a pas jugé de son devoir de tenter à tout prix de résoudre.

Denise, 45 ans, divorcée, mère de deux garçons de 25 et 22 ans et professionnellement active à plein temps, exprime encore plus rondement son désintérêt pour les jeunes enfants (8 et 4 ans) de son ami, avec lequel du reste elle ne cohabite pas. *«J'ai élevé les miens, je n'ai pas envie de recommencer. D'ailleurs, ils ont une mère. Qu'elle assume. Parfois je regrette que mon ami consacre autant de temps à ses enfants, au détriment de notre relation.»*

A distance

Témoignage plus nuancé, enfin, que celui de Liliane, 51 ans, divorcée avec trois enfants (25, 23 et 21 ans) de son premier mariage, professionnellement active à temps partiel. Remariée depuis plusieurs années avec un homme plus jeune qu'elle, elle reçoit régulièrement chez elle, un week-end sur deux et une partie des vacances, les enfants (15 et 11 ans) du premier mariage de son mari. Elle leur fait à manger quand ils sont là... et elle s'occupe même de leur acheter leurs cadeaux d'anniversaire de la part de leur père, qui n'a pas le temps! Mais les relations restent empreintes d'une distance polie... Les témoignages comparés de Céline, d'une part, d'Ariane, Denise et Liliane, d'autre part, semblent suggérer que, si un changement est en cours pour ce qui est du rôle relationnel traditionnel des femmes, il ne se situe pas à l'intérieur de la famille, mais en marge de celle-ci. En d'autres termes, que la famille soit de type classique (fondée sur des liens biologiques ou d'adoption entre les adultes et tous les enfants) ou recomposée (faisant coexister des adultes et des enfants qui ne sont pas «à eux»), la femme qui en organise la vie tend à perpétuer, de gré ou de force, et avec plus ou moins de satisfaction personnelle, sa fonction de pivot. C'est seulement en dehors d'une structure familiale caractérisée par la cohabitation que le rejet de cette fonction devient possible.

Malgré les importantes mutations internes de la famille, le rôle de médiatrice qu'y exerce la femme ne semble donc pas vraiment avoir changé. C'est seulement dans le cadre de ces réseaux que l'on pourrait définir comme «parafamiliaux», n'impliquant pas la vie commune de tous leurs membres, et qui se multiplient de nos jours, que ce rôle semble s'affaiblir.

Silvia Ricci Lempen

(Collaboration: Michèle Michellod et Edwige Tendon)

Jo: une famille pas comme les autres

Dans la famille de Jo Millar, les dix enfants savent ce que signifie le mot solidarité. Il ne s'arrête pas aux portes de la maison.

Pour Jo Millar, élever dix enfants – quatre faits maison et six adoptés – n'a vraiment rien d'exceptionnel. A l'entendre, les mille et une joyeusetés liées au quotidien d'une famille de douze personnes, ça ne laisse pas forcément la mère exsangue sur la carpette. Et elle le prouve. En Inde, les centres d'accueil Miblou* pour enfants qui, sans son inépuisable énergie, auraient végété *ad aeternum* dans des orphelinats, c'est elle. Divali, la filière d'adoption pour enfants inadoptables, parce que trop âgés ou handicapés, c'est encore elle. Tout ça, elle l'a accompli seule, sur un coin de table de sa cuisine, entourée de ses mouflets. On est loin des infrastructures sophistiquées dont disposent les institutions humanitaires ayant pignon sur rue. A notre question de savoir comment elle planifie ses journées, Jo s'esclaffe... *«Chez nous (ndlr: trois appartements situés au 2e étage d'un immeuble de la banlieue genevoise), c'est l'organisation dans la désorganisation. Il y a tellement d'imprévus dans une famille nombreuse qu'il faut s'adapter sans arrêt, faire preuve de souplesse et savoir déléguer. Mon mari a toujours été très présent, en dépit de son activité à temps complet qui l'oblige à beaucoup voyager. Et puis nous avons associé les ‹grands› à notre projet. Ils ont pris la relève relativement tôt. Nous avons toujours eu pour objectif d'apprendre à nos enfants l'indépendance et la solidarité. Même si, par la force des choses, c'est moi qui chapeaute le tout, il m'arrive aussi de mettre les pieds sous la table, tout simplement.»* Les Millar ont aussi tenté de donners à leurs enfants le sentiment d'appartenance à une famille. L'esprit de clan est très fort au sein de la fratrie: *«En cas de coup dur, ils savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres. Ils savent aussi que mon mari et moi serons, qu'ils le veuillent ou non, les grands-parents de leurs enfants.»*

– Quelle a été votre motivation pour fonder une si grande famille?

– Au départ, un rêve d'enfant. Mes parents ont divorcé alors que j'étais très jeune et je n'ai qu'un frère, beaucoup plus âgé que moi. Quant à mon mari, il était fils unique et éprouvait aussi une sorte de manque... Pourquoi l'adoption? Nous voulions un cinquième enfant. C'était l'époque de la guerre au Vietnam; des images atroces d'enfants mutilés nous parvenaient; il y avait aussi les premiers enfants débarquant d'Afrique. Tant de douleur, dans ces yeux d'enfants, c'était insupportable... Nous avons voulu, à notre mesure, lutter contre l'injustice. Mais attention: notre première motivation, c'était d'avoir un enfant, non pas de faire un acte humanitaire pour se donner bonne conscience. Car un enfant, il faut le vouloir vraiment, c'est un bail à vie. Ses premiers enfants venus d'ailleurs, Jo les a adoptés par l'intermédiaire d'un ami de Calcutta. Puis son attention a été attirée par une annonce de Terre des hommes recherchant des familles non perfectionnistes pour garçons de 10 à 12 ans. *«Le marché de l'adoption fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande. Tous les parents rêvent d'avoir un beau bébé. Résultat, il y en a très peu et... ça coûte cher. Les garçons, surtout les grands, et les enfants handicapés sont laissés pour compte: personne n'en veut. Ils font partie des «fonds de tiroir», des «restes»... Atroce, j'en conviens, mais c'est la vérité. Comme le nôtre faisait partie de ce lot, nous l'avons eu très vite...»* Deux ans plus tard, Jo et son mari partent en Inde, avec des dossiers que leur avaient remis des travailleurs sociaux en Suisse. En cinq semaines, ils visitent une cinquantaine d'institutions, des léproseries et des orphelinats. *«Nous avons reçu le choc de notre vie. La plupart des enfants vivant en orphelinat ont bel et bien leurs parents, qui les abandonnent là, faute de moyens. Légalement, ils ne peuvent donc pas être adoptés. Les vrais orphelins sont rares et sont répartis en fonction de leur adoptabilité. Ceux qui sont trop âgés, on les nourrit à peine. Quant aux handicapés, on ne fait rien pour eux. On attend simplement qu'ils meurent. C'est bouleversant, révoltant. Il fallait réagir: après tout, ces enfants existent et ils ont besoin de parents, ils ont le droit d'en avoir... Nous avons dressé une liste de dix-huit enfants, immédiatement adoptables légalement, mais dont personne ne voulait. Et nous avons créé le premier centre Miblou, avec des personnes sur place, compétentes. Le but? Eviter les abandons en donnant aux parents la possibilité de déposer leur enfant pour la journée... Lorsque nous avons quitté le pays, je ne savais pas encore que j'y retournerais soixante-deux fois. On peut faire tant avec si peu...»* En quinze ans, Jo a placé cinq cents enfants dans deux cent huitante familles en Suisse. Les centres Miblou se sont multipliés. Des coups durs, des échecs, elle en a connus. L'adoption n'est pas un long fleuve tranquille, et quand l'adolescence pointe, les problèmes affluent aussi. *«Les familles Divali n'y échappent pas. Mais aucune d'elles n'a jamais rejeté un enfant, en dépit des difficultés qu'elles rencontrent.»* A notre question de savoir si elle a des regrets, Jo reste songeuse. *«Un seul, affirme-t-elle posément, celui de ne pas avoir pu faire plus. J'ai tenté par mon action de combattre l'injustice. Mais avec un peu de bonne volonté, ici et là-bas, d'aide et de compréhension, j'aurais pu...»* Soupir.

Edwige Tendon

* Miblou, 17, chemin des Etroubles, 1213 Onex. Tél. (022) 757 34 66, fax (022) 757 61 84.

Des familles comme il n'en reste plus beaucoup. Ci-dessus les von Känel, dans l'Oberland bernois.

Dis chérie, t'as téléphoné à ma mère?

Entre parents et enfants adultes, on se rencontre souvent et on s'aide beaucoup. Ce sont les femmes qui assument, une étude le démontre.

Premièrement: la famille nucléaire contemporaine, que l'on décrit souvent comme isolée et repliée sur elle-même, entretient en réalité tout un réseau de liens de solidarité avec les familles ascendantes et descendantes. Deuxièmement: l'initiative des rencontres, des téléphones, mais aussi l'exécution des aides domestiques, des gardes d'enfants, etc. (bref, toutes les manifestations de cette solidarité active) est très majoritairement féminine. C'est l'épouse qui sert de pivot de l'entraide, à tel point que l'on se demande s'il ne serait pas plus légitime de parler de solidarité des femmes que de solidarité de parenté!

Telles sont deux des conclusions majeures d'une recherche réalisée dans le cadre du Programme national de recherche (PNR) 29, consacré aux mutations de la famille et à la sécurité sociale. Cette recherche, réalisée par Jean Kellerhals, Josette Coenen-Huther et Malik von Allmen, avec la collaboration d'Hermann-Michel Hagmann, et intitulée «Parentés d'aujourd'hui: entre solidarité et détachement», sera publiée au début du prochain automne.

L'étude a été menée auprès de 816 familles appartenant à celle que les chercheurs désignent comme la «génération pivot» (50-55 ans), habitant dans deux villes moyennes de Suisse romande (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds). Elle fait apparaître une distension effective par rapport à la réalité d'autrefois, des liens entretenus avec la «parenté élargie» (oncles, tantes, cousins, et même sœurs et frères) mais également la persistance de relations suivies et intenses entre les familles étudiées et un petit cercle de proches où les parents et les enfants adultes occupent une place privilégiée.

Ces relations donnent lieu à des contacts fréquents (visites, téléphones) et à différentes formes d'aide reçue et donnée: dons et prêts en argent, services domestiques, soutien moral, hébergement, garde des enfants. Or, toutes ces formes d'aide, sauf celles d'ordre financier (bien évidemment, ndlr!), ainsi que l'organisation des contacts sont majoritairement le fait des femmes.

Encore aujourd'hui, c'est l'épouse qui reste le plus souvent le pivot des relations avec l'entourage. C'est elle qui organise les rencontres avec la famille élargie.

(Sourc: Pro-Juventute, *Idéaux et Débats*, 1/94)

En et par nature

Faut-il dès lors s'étonner qu'à l'exception des prêts, toutes les formes d'appui accordées à la famille nucléaire proviennent, en volume, deux fois plus du côté de l'épouse que de celui du mari? Grandes pourvoyeuses de prestations en nature, les femmes ont tendance à privilégier les membres de leur propre famille, de sorte que le réseau de l'entraide s'organise principalement en ligne maternelle. Il faut noter cependant que les relations avec la famille du mari sont aussi largement assumées par les femmes: dans sept cas sur dix elles prennent autant ou plus d'initiatives que lui. Quant au domaine de l'entraide, l'investissement concret de l'épouse est, toutes parentés confondues (c'est moi qui souligne, ndlr) sept ou huit fois plus fort que celui du mari.

D'après l'étude, on peut rencontrer dans les familles contemporaines quatre types de liens de parenté: le «détachement» (faible niveau d'aide donnée et reçue, rareté des contacts); l'«instrumentalisme» (aide concrète importante, mais une certaine froideur affective); l'«expressivité» (grande proximité affective, mais faible efficacité instrumentale), et enfin le «familialisme» (haut niveau à la fois de proximité affective et de solidarité concrète).

On pourrait imaginer que la variable de l'engagement ou du non-engagement professionnel des femmes joue un rôle important dans le choix de l'une ou l'autre de ces attitudes. Or, il n'en est (presque) rien. Tout au plus constate-t-on que le niveau socioculturel de l'épouse exerce une influence sur le type d'aide qu'elle est prête à fournir, les femmes universitaires rechignant plus que les autres à offrir des prestations ménagères. Mais ni la fréquence des rencontres ni la disponibilité pour des aides occasionnelles en général ne sont affectées par la charge de la double journée.

Quant aux familles recomposées, rien ne permet d'affirmer, selon l'étude, qu'elles sont moins «familialistes» que les autres, même si l'on constate souvent que les contacts avec les beaux-parents sont plus rares lors d'un deuxième mariage.

Silvia Ricci Lempen

Une politique à tout petits pas

Depuis le grand coup du 25 novembre 1945, jour de l'adoption de l'article constitutionnel sur la protection de la famille, c'est à tout petits pas que s'instaurent en Suisse des mesures politiques visant à faciliter l'existence de la famille.

Les clichés ont la vie dure. Toute la pensée qui imprègne la définition d'une politique familiale repose sur une famille traditionnelle avec partage des rôles entre père et mère. Alors que coexistent dans la réalité plusieurs types de communautés familiales fondées sur une sorte de contrat de solidarité à long terme entre personnes économiquement indépendantes et personnes qui ne le sont pas, selon une définition de Ruth Dreifuss.

Sur le plan politique, les mesures d'appui aux familles s'appellent assurance maternité, allocations familiales, fiscalité ou prévoyance vieillesse. S'y ajoutent des mesures visant à aider les femmes et les hommes à concilier vie familiale et vie professionnelle pour leur épanouissement personnel et celui de leurs enfants. Le poids des traditions et les lois de l'économie obligent à parer au plus pressé plutôt que de mettre en place un arsenal de mesures cohérentes.

Ce fameux article constitutionnel, qui célébrera son demi-siècle l'année prochaine, prévoit l'introduction d'un système homogène d'allocations familiales et d'une assurance maternité.

Pour ranimer le feu, qui avait tant de peine à prendre, Gabrielle Nanchen, jeune conseillère nationale de la première heure, dépose en 1977 son initiative parlementaire pour la création d'une véritable politique familiale, avec une assurance maternité, la protection des femmes enceintes contre le licenciement, la réinsertion professionnelle des femmes ayant élevé leurs enfants et un système fédéral d'allocations familiales. La gauche et les mouvements de femmes viennent en renfort avec leur initiative pour une protection efficace de la maternité. Ni l'une ni l'autre ne verront le jour. La première sera classée, la seconde rejetée en 1984.

Du fait que la grossesse soit aujourd'hui encore assimilée à une maladie, c'est par le biais de la révision partielle de la LAMA (loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents) que le Conseil fédéral, obligé de prêter l'oreille aux revendications de femmes, remet l'ouvrage sur le métier. Imaginatif, le Conseil des Etats propose un système d'allocations de maternité pour toutes les femmes, calqué sur l'assurance perte de gains des militaires.

Comble de malchance: les mesures de protection de la maternité, soumises au vote dans un paquet plus vaste de révision de l'assurance maladie, sombrent avec lui en votation populaire en décembre 1987.

Grâce à l'entêtement de quelques femmes parlementaires, une révision du Code des obligations protège au moins les femmes enceintes contre le licenciement. Et le Conseil fédéral inscrit l'assurance maternité à son programme de législature 1991-95. Ruth Dreifuss a repris la balle au bond. Elle annonce pour cet automne un projet d'assurance maternité, y compris un congé de seize semaines à l'intention des salariées. En attendant mieux.

Un fédéralisme tenace

Joseph Deiss, qui fut professeur avant de devenir Monsieur Prix, estime qu'un enfant coûte en moyenne 800 francs par mois. Les allocations familiales ont pour but d'apporter un petit bonus aux salariés ayant la charge de famille. Fédéralisme oblige, chaque canton a mis en place son système avec une générosité à géométrie variable. Et toutes les tentatives pour harmoniser, voire unifier le système sont demeurées vaines jusqu'ici. Le Parti démocrate-chrétien s'est engagé, dans le cadre de l'Année internationale de la famille, pour le droit de chaque enfant à une allocation mensuelle de 200 francs, l'harmonisation du système et l'assurance d'un minimum vital pour tous les types de famille.

Quant à corriger l'inégalité de traitement entre couples mariés, dont les revenus s'additionnent pour la taxation, et couples consensuels taxés séparément: les parlementaires fédéraux n'ont pas voulu aller jusqu'à la taxation séparée pour tous. Ils se sont contentés d'établir un barème plus favorable pour les couples mariés assorti d'une augmentation des déductions par enfant.

La 10e révision de l'AVS, dont l'ambition de réaliser l'égalité de traitement entre hommes et femmes pose problème, a introduit, à la suggestion du Conseil national, une mesure en faveur de la famille, le bonus éducatif, sous la forme d'une adjonction au compte AVS d'un revenu fictif pour celui ou celle qui a élevé des enfants ou s'est occupé de parents âgés.

La Commission fédérale pour les questions féminines a lancé de son côté une opération de sensibilisation pour la publication d'un rapport sur les lieux d'accueil pour les enfants qui montre le chemin qui reste à accomplir pour multiplier les crèches, les cantines, les activités parascolaires et harmoniser les horaires de l'école.

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, le Parti démocrate-chrétien a rédigé un manifeste en faveur de la famille, adopté avec prudence sous forme de recommandations par son assemblée des délégués. Le Parti radical et l'Union démocratique du centre estiment que la situation économique incite à la modération. Au sein du Parti socialiste, les femmes multiplient les pressions pour faire de la politique familiale un thème central de discussion.

Anne-Marie Ley

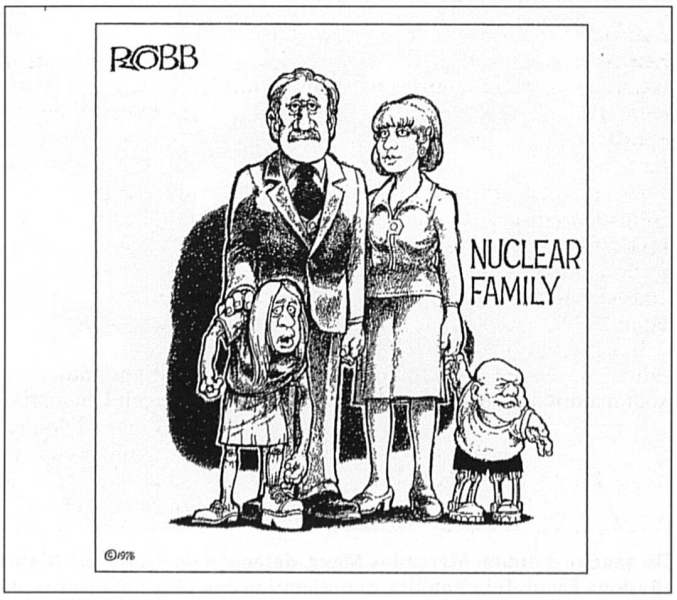

La politique familiale suisse repose encore sur une conception nucléaire traditionnelle.